|  |
| --- |
| **Facilité de l'Initiative Régionale pour les enseignants en Afrique (RTIA)** |
| **Appel à manifestation d'intérêt - Liste des experts****[Mobilisation de l'expertise]** |

|  |  |
| --- | --- |
| Processus : | Appel à manifestation d'intérêt pour des experts en éducation (court et moyen terme) |
| Projet : | Initiative Régionale pour les enseignants en Afrique (RTIA) |
| Donateur : | Commission européenne (DG INTPA) |
| Agences de mise en œuvre : | Expertise France, Enabel et Edufi |
| Date limite de soumission : | 16 février 2025 |
| Publié le : | 20 janvier 2025 |
| Domaines d'intervention : | 49 pays d'Afrique subsaharienne. |
| Numéro de référence : | 2025-01\_CFI-Expert-Generic\_2501 |
| Durée des expertises : | Jusqu'à 100 jours par expert, par an et par pays |
| Contacts :  | Thomas POIREIR : Chef d'équipethomas.poirier@rtia-facility.euAdeline FOURNIER : Chef d'équipe adjointadeline.fournier@rtia-facility.eu |

# **Introduction**

L'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA), un programme financé par l'UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en disposant d'un personnel enseignant plus compétent, plus motivé et plus inclusif dans l'éducation de base.

**Les sous-secteurs de l'éducation concernés vont de l'enseignement préscolaire au premier cycle de l'enseignement secondaire.**

La RTIA s'efforcera en particulier d'atteindre les résultats suivants au cours des trois prochaines années (36 mois) :

1. Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre entre les sexes dans la profession d'enseignant, en mettant l'accent sur une numérisation et une innovation accrue.
2. Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité du développement professionnel initial et continu des enseignants, notamment grâce à l'éducation numérique, aux approches d'apprentissage entre pairs et à la collaboration régionale.

Dans le cadre de la RTIA, la Facilité soutiendra la politique relative aux enseignants et améliorera les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant un renforcement des capacités au niveau national par le biais de l'assistance technique, ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions d'enseignement efficaces, iii) augmentant la production et l'utilisation de données et d'éléments probants, et iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, de pratiques fondées sur des éléments probants et d'un apprentissage commun au niveau régional.

La facilité de l'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique atteindra les objectifs susmentionnés par le biais de trois types d'instruments ou "fenêtres" : i) un guichet pour fournir une assistance technique sur la gouvernance des enseignants, leur formation et leur développement professionnel en fonction de la demande des pays partenaires éligibles, ii) un guichet pour tester et étendre des programmes efficaces de formation et de développement professionnel des enseignants dans les domaines thématiques des compétences numériques, du genre, des compétences vertes et des compétences pédagogiques, y compris dans le contexte des réfugiés et des populations déplacées, iii) un guichet de recherche pour créer de nouvelles preuves et soutenir l'intégration de ces preuves dans le processus d'élaboration des politiques et dans la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la facilité contribueront au partage des connaissances, et des meilleures pratiques liées aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union européenne et mise en œuvre par le partenariat formé par trois agences d'État membres : Expertise France pour la France, Enabel pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'agence de coordination de ce partenariat. Le schéma de gouvernance de la Facilité servant de schéma de gouvernance à l'Initiative, il est prévu que la Facilité travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et la CUA (Commission de l’Union Africaine), en charge des deux autres composantes de l'Initiative.

La durée de l'action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

1. **Contexte général de la création d'une base de données d'experts**

Le guichet d'assistance technique (W1) consiste en la mobilisation d'expertise pour soutenir les pays d'Afrique subsaharienne dans la conception et la mise en œuvre de réformes et de politiques de système, et le renforcement des capacités autour de la "**gouvernance des enseignants**" et de la "**formation et du développement professionnel des enseignants**". L'ensemble du processus de la fenêtre d'assistance technique commence par un formulaire de requête du pays (Country Request Form - CRF) soumis par le ministère de l'éducation d'un pays éligible. L'approbation de la demande déclenche la formulation d'un plan d'action pays (Country Action Plan - CAP), qui est élaboré conjointement avec les experts permanents en éducation de la Facilité. En bref, un CAP est un programme d'assistance technique de 200 à 400 jours d'expertise sur une période pouvant aller jusqu'à 2 ans, sur des sujets liés à la gouvernance des enseignants et/ou à la formation et au développement professionnel des enseignants. Les CAP de chaque pays sont construits en complémentarité et en synergie avec d'autres programmes ou mécanismes nationaux et internationaux visant à améliorer les questions liées aux enseignants.

Au cours des étapes suivantes, la mise en œuvre desCAP consiste à exécuter les actions décrites dans les CAP approuvées. Le déploiement d'experts garantira la mise en œuvre efficace des CAP. Pour répondre aux besoins d'assistance technique identifiés dans le CAP de chaque pays, la Facilité lancera des appels à experts sur une base continue pendant toute la durée du projet afin de mobiliser l'expertise la plus pertinente. En fonction des besoins identifiés et des demandes des ministères de l'éducation, la Facilité sélectionnera des experts individuels (de préférence du secteur public, mais aussi du secteur privé) et institutionnels (principalement des institutions publiques, avec la possibilité de détacher des experts pour des missions à court terme) de différentes parties du monde, en particulier d'Europe et d'Afrique.

1. **Principaux objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt**

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt pour les experts en éducation est de créer une liste d'experts individuels pouvant soutenir efficacement la réalisation des résultats assignés à la Facilité en termes de gouvernance des enseignants (réformes des politiques relatives aux enseignants, gestion des enseignants et conditions de travail des enseignants) et de formation et de développement professionnel des enseignants (formation initiale et continue, communautés de pratique, apprentissage en ligne, etc.)

La **réserve d'experts** permettra à la Facilité de mobiliser rapidement et efficacement des experts hautement qualifiés pour mettre en œuvre **les plans d'action nationaux (CAP) sous la supervision de l'équipe d'éducation de la Facilité.**

La base de données des experts est le registre principal pour tous les experts qui souhaitent offrir leur expertise et collaborer avec la facilité de RTIA**.**

**En créant cette base de données, la Facilité espère également accroître progressivement sa portée auprès des institutions publiques et établir des partenariats à long terme.**

1. **Description du type de mission**

Sur la base du CAP qui sera convenu entre les pays participants et la Facilité, les experts nationaux ou internationaux, publics ou privés, devront réaliser une série d'activités dans les domaines suivants (liste non exhaustive) :

1. **Analyse et conception de politiques** : Offrir une expertise technique approfondie pour façonner et affiner les politiques nationales relatives aux enseignants et mettre en œuvre des politiques visant à réduire les pénuries d'enseignants et l'attrition. Il s'agit notamment de fournir des conseils sur la structuration des réformes, d'élaborer des cadres pour la gestion des enseignants et de conseiller sur les ajustements politiques alignés sur les meilleures pratiques internationales.
2. **Systèmes de gestion des enseignants et des ressources humaines :** Aider les gouvernements à développer et optimiser les systèmes de gestion des enseignants, en se concentrant sur le recrutement, la rétention, le déploiement, les salaires, la carrière, le développement professionnel et le suivi des performances.
3. **Améliorer les conditions de travail des enseignants :** Évaluer les conditions de travail des enseignants et proposer des recommandations concrètes pour améliorer leur bien-être et leur satisfaction au travail. Ces recommandations peuvent porter sur la rémunération, la charge de travail et les possibilités de développement professionnel.
4. **Renforcement des capacités et formation (formation initiale et continue des enseignants) :** Conception et mise en œuvre de programmes complets de formation des enseignants avec certification, y compris la formation initiale et en cours d'emploi. Les experts peuvent également se concentrer sur le renforcement des capacités institutionnelles pour la formation des futurs enseignants, l'élaboration du contenu, la planification et l'exécution des cours, l'élaboration de programmes de formation et le soutien aux parties prenantes de l'éducation.
5. **Analyse et production de connaissances (communautés de pratique)** : Effectuer des analyses afin d'obtenir des informations sur l'efficacité des modèles actuels de formation des enseignants. Il s'agit notamment de produire des connaissances telles que des études de faisabilité, des rapports, des études de cas, des analyses coût-bénéfice des communautés de pratique et des notes d'information sur les politiques afin d'éclairer les efforts de réforme en cours.
6. **Suivi et évaluation (données pour soutenir la mise en œuvre) :** Développer des outils et des mécanismes pour évaluer l'impact des réformes éducatives, des politiques relatives aux enseignants et des programmes de formation. Des experts apporteront une contribution stratégique sur la manière de mesurer les résultats et d'améliorer les initiatives en cours.
7. **Éducation numérique et préparation des enseignants (numérisation des services et technologie) :** Soutenir l'intégration des **outils et technologies numériques** dans la formation des enseignants (systèmes d'information) et les pratiques en classe. Il s'agit notamment de fournir des conseils sur les politiques relatives à la **culture numérique des enseignants**, d'élaborer des programmes de formation aux TIC et de promouvoir l'utilisation innovante des technologies éducatives pour améliorer l'enseignement, les évaluations de l'apprentissage, la gestion générale des ressources humaines et les systèmes d'information, la numérisation des services de ressources humaines, le système de suivi de l'absentéisme, les résultats de l'apprentissage et la gestion des enseignants.
8. **Politique d'intégration de la dimension de genre,** Élaboration de politiques sensibles à la dimension de genre et conseils en la matière, les experts apporteront des idées et des stratégies qui favorisent l'égalité des chances pour les enseignants et garantissent l'intégration dans le recrutement, la formation et le développement des enseignants.
9. **Compétences vertes**. Conseils sur la conception de politiques environnementales, outils de sensibilisation des enseignants aux questions environnementales et connaissances des enseignants sur l'approche de la résilience des écoles, soutien à l'intégration des défis et des solutions environnementales dans l'enseignement, entre autres.
10. **Stratégie financière et d'investissement pour les politiques relatives aux enseignants : Les experts soutiendront l'analyse budgétaire, l'évaluation des coûts des options politiques et la conception de stratégies d'investissement dans les politiques relatives aux enseignants, en guidant les gouvernements et les parties prenantes dans l'allocation des ressources pour un impact maximal en termes de qualité de l'enseignement et de résultats éducatifs.**
11. **Dialogue social** : Stratégies spécifiques pour favoriser un dialogue social productif dans le secteur de l'éducation. Il peut s'agir de la mise en place de groupes consultatifs, de réunions consultatives régulières avec les syndicats d'enseignants et du développement de canaux de retour d'information qui intègrent l'apport des enseignants dans les décisions politiques.
12. **Types de résultats possibles**

Le premier volet de l'assistance technique de la Facilité est un mécanisme axé sur la demande. En tant que tel, nous ne pouvons pas connaître à l'avance l'éventail des sujets et des résultats qui pourraient être abordés et produits. Toutefois, dans le contexte de la mise en œuvre du CAP (Plan d'action pays), les produits attendus des experts se concentrent généralement sur des résultats exploitables qui contribuent aux objectifs du projet et soutiennent les réformes de l'éducation nationale. Ces résultats pourraient inclure (de manière non exhaustive) :

* Rapport d'étude de faisabilité.
* Rapports analytiques et conception de politiques dans les quatre domaines principaux du mécanisme : pédagogie, compétences numériques, genre et compétences vertes.
* Politique de l'enseignant.
* L'engagement du TES sur les enseignants et l'enseignement.
* Évaluation ou examen à mi-parcours d'une politique spécifique.
* Stratégies et plans opérationnels sur la réforme des enseignants.
* Programmes de formation, conception et mise en œuvre de modules.
* Cadre de qualification des enseignants / normes et compétences des enseignants.
* Plans de développement professionnel et soutien à leur mise en œuvre.
* Lignes directrices pour les réformes institutionnelles (formation des enseignants, processus de recrutement ou évaluation des performances).
* Soutien méthodologique à la conception des politiques relatives aux enseignants
* Programmes d'alphabétisation numérique : guides pédagogiques, ressources d'alphabétisation numérique ou plans de formation axés sur les TIC pour aider les enseignants à intégrer la technologie dans les pratiques de la classe.
* Travaux de capitalisation et recommandations (rapports, publications, ateliers).
* Tout autre document sectoriel pertinent
1. **Profil des experts individuels :**
* **Experts individuels (du secteur privé ou public)**
* Expérience significative dans le développement professionnel des enseignants, la réforme politique et la gestion des systèmes éducatifs, les politiques d'éducation numérique, le suivi et l'évaluation, la politique de genre, le financement de l'aide internationale, l'enseignement de qualité (au moins 3 ans d'expérience dans au moins l'un de ces domaines).
* Capacité avérée à naviguer dans les systèmes éducatifs africains, avec une compréhension approfondie des facteurs culturels, socio-économiques et politiques qui influencent la réforme de l'éducation dans divers pays.
* Capacité avérée à fournir des **solutions sur mesure, adaptées au contexte**, qui intègrent l'efficacité des enseignants, la politique de genre, l'éducation numérique, la gestion des systèmes éducatifs et les stratégies de développement professionnel.
* Expérience dans l'établissement de partenariats avec des parties prenantes locales et internationales.
* **Maîtrise de l'anglais, du français ou du portugais**, des compétences supplémentaires en langues locales étant considérées comme un atout pour travailler dans certaines régions d'Afrique.
* Compréhension sur la manière d'aligner les projets sur les **exigences des bailleurs de fonds**, tels que la **Commission européenne** et d'autres agences de développement international
* Adhésion aux principes et à l'approche de la facilité et capacité à représenter la Facilité devant des homologues nationaux et internationaux.
* Diplôme supérieur en éducation, politique publique, sciences sociales, coopération internationale, gestion de projet, statistiques appliquées ou tout autre domaine connexe (master ou doctorat).
* **Exemples de profils d'intérêt pour le mécanisme :**
1. Composante gouvernance des enseignants (non exhaustive)
* Spécialistes de la politique de l'éducation
* Spécialiste des ressources humaines dans le secteur de l'éducation
* Spécialistes de la planification et de la budgétisation de l'éducation
* Spécialiste de la politique numérique
* Spécialistes des systèmes d'information
* Spécialiste du dialogue social
* Économistes
* Genre / éducation inclusive / l'éducation à l'environnement
* Etc....
1. Formation des enseignants et développement professionnel (non exhaustif)
* Spécialistes de la formation initiale des enseignants (conception et mise en œuvre des programmes, élaboration de modules, formation des formateurs, etc.)
* Spécialistes de la formation continue des enseignants
* Spécialistes de l'inspection et du soutien en cours d'emploi des enseignants.
* Spécialistes de l'apprentissage à distance et de la formation mixte des enseignants.
* Spécialistes de l'évaluation des enseignants
* Spécialistes du développement des compétences numériques
* Spécialiste du développement de communautés de pratique (apprentissage de pair à pair)
* Spécialistes de la pédagogie sensible au genre
* Les spécialistes de l'environnement appliqués au secteur de l'éducation
* Etc...
1. **Critères de sélection**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Description** |
| Expérience pertinente | Un minimum de 5 ans d'expérience dans au moins un des domaines techniques d'intervention de l'instrument : réformes des politiques relatives aux enseignants, gestion et gouvernance de la formation des enseignants, suivi et évaluation, politique numérique pour l'éducation, éducation numérique, politique en matière de genre, etc.  |
| Connaissance du contexte local | Compréhension des systèmes éducatifs, de la gouvernance et des considérations culturelles en Afrique. Une expérience préalable de travail sur le continent avec des acteurs nationaux est un atout.  |
| Compétences linguistiques | La maîtrise de l'anglais ou du français est essentielle.La maîtrise du portugais est également recherchée pour nouer des relations avec les pays lusophones.Toute autre langue régionale ou locale permettant de travailler dans des environnements spécifiques est un plus. |
| Formation | Diplôme supérieur (Master/PhD) en éducation, politique publique, gestion de projet, statistiques appliquées, sciences sociales, coopération internationale ou domaines connexes. |

1. **Processus de soumission / Candidature**

Les experts souhaitant rejoindre le pool d'experts de la Facilité doivent soumettre leur [CV au format EUROPASS](https://europass.europa.eu/fr/create-your-europass-cv) (3 pages maximum). Veillez à mettre en évidence vos compétences et expériences en matière de formation en rapport avec les types de missions, les domaines d'expertise et les zones géographiques couverts par le présent appel à manifestation d'intérêt. Veuillez également indiquer au moins trois références (qui ne seront pas contactées tant que vous n'aurez pas été sélectionné pour une mission de consultance spécifique).

Les candidatures doivent être soumises via le [lien](https://www.expertisefrance.fr/web/guest/on-recrute?redirected=2#page-12537---1---call-for-interest-for-education-experts-short-term-and-medium-term-rtia-h-f---fr_FR?backlink=search) suivant avant le 16 février 2025 (heure de Paris).

Les candidats présélectionnés dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt seront contactés ultérieurement pour fournir des informations complémentaires (contacts, numéro d'inscription, expérience significative par type de mission, langues de travail, honoraires journaliers, etc.)

Annexes : Présentation de la RTIA.